FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-307 DU 25 MAI 2004

Portant nomination de Madame Justine ODJOUBE en qualité de Coordonnateur de l'Observatoire du changement Social.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2004-137 du 18 mars 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère chargé du Plan, de la Prospective et du Développement ;

Sur proposition du Ministre d'Etat chargé du Plan, de la Prospective et du Développement ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 mai 2004 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Madame Justine ODJOUBE est nommée coordonnateur de l'Observatoire du Changement Social au Ministère d'Etat chargé du Plan, de la Prospective et du Développement.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressée et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 mai 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat Chargé du Plan,
de la Prospective et du Développement,

Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Grégoire LAOUROU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECPPD 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSEE 01 JO 1.-